PAULHAC

un village, une qualité de vie privilégiée à l'orée de la forêt



Bulletin municipal n°75 / Janvier 2014

		No. of the last of
sommaire		
Éditorial	Page 3	Carlotte Control
Vie Municipale	Page 4	
 Présentation des vœux Les séances du conseil municipal Scrutins locaux : ce qui change en 2014 Travaux sur la commune 	page 4 page 4 page 5 page 6 - 7	
Dossier	Page 8	
 Vie scolaire - périscolaire Mise en place de la réforme scolaire et des Temps d'activités Périscolaires Bâtiment ALSH Planning d'accueil du Relais d'Assistants Maternels 	page 8 > 10	
Coup de Cœur	Page 11	
• Des grandes écoles à l'école de la République :	page 11 > 13	
Paulhac infos	Page 14	4
• CCAS de Paulhac	page 14	
 Contribuez à la restauration des cloches : faites un don à la Fondation du Patrimoine 	page 15	
Associations	Page 16	
• Activités sportives et culturelles	pages 16 > 19	
• Comité des Fêtes	page 20	PAULI
Pêle-mêle	Page 21	Bulletin municipal
Etat civil	Page 22	N° 75, Janvier 20 ⁻ Didier CUJIVES, Maire de Paulhac
		Responsable de la Viviane LEGER, Conseillère municip





En ce début d'année, j'adresse au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères à toutes les Paulhacoises et tous les paulhacois.

Bientôt six ans depuis les dernières élections municipales, six ans qu'autour de moi, une équipe soudée est au travail, avec pour seul objectif l'intérêt général.

Nous avons multiplié les investissements sur les équipements publics prioritaires tels que l'école, la salle des fêtes, la voirie, l'église.... Nous avons mené ce travail avec le souci de préserver notre qualité de vie et notre environnement auxquels nous sommes si attachés. Nous avons modernisé et amplifié les services pour rendre Paulhac toujours plus convivial et solidaire. J'ajoute que cette politique d'une ampleur inégalée a été conduite sans faire progresser la pression fiscale au-delà de celle de l'inflation. Ce résultat d'ensemble n'a été rendu possible que par la mobilisation de tous, élus, employés communaux, bénévoles associatifs et administrés.

Oui Paulhac évolue. Notre village réussit, progressivement mais bien réellement. Il est souvent cité en exemple, récemment avec l'obtention du premier prix au concours 2013 de La Dépêche du Midi « Où vit-on le mieux en Haute-Garonne ? ». A cela s'ajoute la coopération intercommunale au sein de laquelle notre commune est particulièrement active notamment au sein de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou et du Pays Tolosan.

Merci à toutes et tous pour votre soutien, votre amitié, votre confiance et rendez-vous le 25 janvier prochain pour notre traditionnelle cérémonie de vœux, la dernière de notre mandat.

Didier CujivesMaire de Paulhac

Conseiller Régional de Midi-Pyrénées

Fidelement, Aidila Curives

Vie municipale

Présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal le samedi 25 janvier à 11h dans la salle des fêtes à toute la population qui est invitée à se retrouver et à partager ce moment convivial autour du verre de l'amitié.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2^{èME} SEMESTRE 2013

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19/09/2013

- Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance du 24/06/2013.
- Budget : les opérations de cession de biens mobiliers (tables, chaises, radiateurs,...) sont intégrées au budget 2013 pour un montant global de 3000 €
- Voirie : un avenant est signé pour modification technique du marché sur l'urbanisation de la RD 32 2ème tranche, sans modification ni d'emprise ni de coût.
- Cantine scolaire : le résultat comptable de la gestion du service pour l'année 2012/2013 étant équilibré, la tarification du prix des repas reste identique pour l'année 2013/2014.
- Travaux de voirie : les travaux d'urbanisation de la RD32 (Route de Montastruc) se sont terminés sans gros problèmes de réalisation. Les travaux du POOL routier qui concernent les Chemin de Mirepoix et de la Côte débutent fin septembre.
- Travaux de bâtiments : la clôture du terrain du bâtiment de l'ALSH est en cours de réalisation. Un filet de protection sera placé en bordure du terrain afin de réduire les éventuelles nuisances générées par l'activité du centre.
- Rentrée scolaire : les effectifs de la rentrée 2013/2014 sont de 156 élèves (60 en maternelles et 96 en élémentaires). L'ALSH reçoit environ 45 élèves et reste dans le cadre de sa capacité d'accueil. Les structures liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires se mettent progressivement en place.
- Chaufferie bois : la demande déposée auprès du Conseil Général pour l'approvisionnement de la chauf-

ferie communale à la Forêt départementale de Buzet est en cours d'instruction.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/11/2013

- Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance du 19/09/2013.
- Virement de crédits de 3100 €, de l'opération « Travaux de restauration de l'église» vers l'opération « Urbanisation de la RD 32 » aux fins de régularisation comptable.
- Autorisation est donnée au maire de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2014
- Des crédits exceptionnels de 200 000 € (prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la rénovation de l'église) sont intégrés au budget 2013.
- Travaux de restauration de l'église : Le marché initial concernant la restauration des cloches devra être modifié afin de prendre en compte leur état de dégradation et un éclairage par LED du clocher, qui n'avait pas été prévu, sera rajouté.
- La Commune vend, pour l'euro symbolique, à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, un terrain de 645 m² pour l'implantation du bâtiment de l'ALSH.
- Modification du temps de travail hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique 2ème classe de 10 heures à 11 heures.
- Création d'un poste de rédacteur principal 2ème classe en remplacement du poste actuel de rédacteur.
- Signature d'une nouvelle convention au 01/01/2014, avec le service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

- Signature d'un nouveau contrat groupe 2014/2017 avec AXA France Vie/GRAS SAVOYE pour la couverture des risques statutaires des personnels affiliés à l'IRCANTEC et à la CNRACL.
- Une opération de mécénat populaire va être lancée pour les opérations de restauration des cloches de l'église Notre Dame de l'Assomption et pour l'éclairage du clocher.
- La signature de la convention avec le Conseil Général et l'ONF, pour l'alimentation de la chaufferie par le bois de la Forêt de Buzet est subordonnée aux résultats d'études complémentaires en cours.
- Une collecte va être organisée (nourriture, jouets, livres,...) au profit des Restaurants du Cœur dont une antenne vient d'ouvrir à Bessières.

SCRUTINS LOCAUX : CE QUI CHANGE EN 2014!

Loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral. (Publiée au JO du 18/05/2013)

Election des conseillers municipaux : La Commune de Paulhac doit désigner 15 conseillers municipaux. Application du scrutin de liste pour toutes les communes de 1000 habitants et plus (au lieu d'un seuil fixé jusqu'à présent à 3500 habitants et plus).

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes paritaires complètes, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Le panachage n'est pas possible.

Présentation : les listes doivent :

- comporter autant de candidats que de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.
- respecter la parité hommes-femmes et l'alternance des sexes.
- faire figurer les candidats représentant leur commune au Conseil communautaire, tout en respectant la parité et l'alternance des sexes.

<u>Répartition</u>: Il s'agit d'une élection proportionnelle avec prime majoritaire (article L262 du Code électoral).

- Au 1^{er} tour : la moitié du nombre des sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.
- Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un



second tour, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. entre toutes les listes qui auront obtenu au 1er tour 10% des suffrages exprimés.

Election des conseillers communautaires : La Commune de Paulhac doit désigner 2 délégués communautaires. Les conseillers communautaires remplaceront les conseillers intercommunaux.

Présentation : un bulletin, deux listes.

Les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux et figurent sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal.

- Pour plus de lisibilité, leur nom est précédé d'un signe distinctif (« fléchage »).
- La liste des candidats contient alternativement un homme et une femme.

<u>Répartition</u>: Le mode de scrutin est calqué sur celui des conseillers municipaux, soit la répartition proportionnelle avec prime majoritaire de 50 % à la liste arrivée en tête (article L 273-8 du Code électoral), dans l'ordre de présentation des candidats.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

L'année 2013 est une année de fin des grands travaux du centre du village liés à la sécurisation, l'urbanisation et l'enfouissement des réseaux. Les deux entrées du village sont désormais sécurisées - la route de Montastruc et la route de Montjoire bénéficient de nouveaux équipements qui garantissent un ralentissement des véhicules et un meilleur cheminement pour les habitants.

URBANISATION

L'urbanisation de la RD 32 (route de Montastruc), le busage des fossés et les trottoirs sont terminés à la grande joie des Paulhacois qui peuvent se rendre au terrain de foot et au plateau multisports en toute sécurité. A cette occasion, il a été réalisé un plateau ralentisseur avec réfection de l'aire de stationnement du parc dans sa totalité. En tout début d'année, il sera mis en place deux points d'éclairage sur les poteaux béton existants.







NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

Les conditions météorologiques du début 2013 avaient considérablement ralenti les travaux et le chantier avait pris du retard. A ce jour tout est rentré dans l'ordre.

Le renforcement des fondations intérieures est terminé. Il a été procédé à un élargissement de celles-ci, ce qui a permis la démolition des contreforts et des poutres béton, rajoutés en 1965, ainsi que de l'ensemble des anciens tirants. Toutes les chapes sont coulées. Les reprises intérieures sont commencées par les plâtriers et les cloisons de la sacristie pratiquement terminées.

Toutes les gaines électriques sont mises en place et encastrées. Les pré-enduits intérieurs sont également terminés. Les lambris qui avaient souffert des remontées d'humidité sont remplacés et le remontage terminé. Les autels des chapelles sont en cours de remontage.

L'installation de l'échafaudage à l'intérieur de l'église est terminée pour que les peintres puissent commencer le nettoyage. Concernant la partie haute extérieure de l'église, la corniche, les protections zinguées et les préenduits sont terminés ainsi que le rejointage des 5000 briquettes abimées qui ont été changées.



VIE SCOLAIRE - PERISCOLAIRE

L'ÉCOLE COMPTE 156 ÉLÈVES, RÉPARTIS SUR 7 CLASSES : 3 CLASSES EN MATERNELLE, 4 EN ÉLÉMENTAIRE.

Mme Pelletier avec Florence Augé : 11 PS + 9 MSMme Tabis avec Nathalie Narducci : 9 MS + 9 GS

Mr Bardon avec Annie Papaix : 22 GS

Mme Delmas : 21 CP Mme Petit : 21 CE1

Mme Lacombe : 21 CE2 + 6 CM1 **Mr Aton :** 13 CM1 + 14 CM2

Mr Casenave enseigne dans 3 classes de l'école :

les lundis et mardis en maternelle MS/GS, jeudis en CE2/CM1 et vendredis en CE1.

Mise en place de la Réforme scolaire et des TAP :

Pour cette rentrée scolaire 2013/2014, les petits Paulhacois ont eu 2 grands changements : la mise en place de la nouvelle réforme scolaire et la découverte du bâtiment ALSH flambant neuf.

La mise en place de la réforme scolaire a été conduite conjointement entre le corps enseignant, l'équipe d'animation LEC et la municipalité. Cette réforme a plusieurs objectifs :

- Favoriser l'épanouissement et l'implication dans la vie collective
- Favoriser le développement personnel de l'enfant
- Développer la curiosité intellectuelle
- Renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école

Modifiant l'organisation de la journée d'école et les repères des enfants, cette réforme demande beaucoup de concertation entre les différents partenaires. De nombreux ajustements ont eu lieu durant tout le premier trimestre (horaires de récréations, passage de relai entre l'équipe enseignante et l'équipe LEC, activités proposées aux enfants...).

Un certain nombre de familles ont pu s'interroger sur le déroulement de la journée scolaire de leurs enfants. C'est pourquoi, après quelques mois de recul, la mairie a orga-



Les enseignants: Eric ATON, Pascale PETIT, Muriel DELMAS, Sandrine LACOMBE Richard BARDON, Nathalie TABIS, Sylvain CASENAVE, Eléonore PELLETIER et le personnel communal: Annie PAPAIX, Florence AUGE, Brigitte ESCARBOUTEL et Dolorès GUII I AUMET

nisé le 17 décembre dernier, une réunion publique afin d'échanger et d'informer les parents.

Voici un récapitulatif des informations données par les différentes personnes présentes à cette réunion :

Didier Cujives, Maire de Paulhac et Vice président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a rappelé l'engagement de la commune dans le domaine du scolaire et de la C3G dans celui du péri-scolaire. Monsieur le maire a expliqué que la réunion était organisée pour répondre au maximun des interrogations de chacun.

Pour la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, étaient présents Monsieur Jean-Louis Bourgeois, Vice Président de la C3G et Président de la commission enfance jeunesse, et Madame Nathalie Thibaud, en charge de la commission ALSH/ALAE.

• Monsieur Bourgeois a rappelé la place importante du secteur petite enfance et enfance sur la C3G avec un budget annuel de 1 400 000 €. Depuis 6 ans, de nombreuses actions ont été faites et notamment à Paulhac avec l'ouverture d'un ALSH, puis d'un ALAE mais aussi la construction d'un city parc ainsi que la livraison d'un bâtiment ALSH à la rentrée 2013.

- Monsieur Bourgeois a expliqué les 2 raisons principales du passage des écoles de la C3G à la réforme scolaire pour la rentrée 2013.
- 1°) La C3G, les mairies et les écoles ont travaillé sur la mise en place de cette réforme depuis début 2013 en vue de la rentrée de septembre. Cela a pris plus de 6 mois de préparation. Du fait des élections municipales et communautaires au cours de l'année 2014, le temps nécessaire à la préparation et à la mise en place de la rentrée 2014 était beaucoup trop court, ce qui présentait donc des risques.
- 2°) L'aide supplémentaire de l'Etat était initialement prévue uniquement pour la rentrée 2013.

Pour le LEC (prestataire jeunesse) : Madame Michèle Wargnies, coordinatrice ALAE/ALSH et Monsieur Pierre Mounié coordinateur TAP

- Monsieur Mounié a rappelé les principes de la réforme que sont l'éveil culturel, l'ouverture vers les autres et le respect des besoins de l'enfant.
- Les cycles des TAP sont de 6 semaines, de vacances à vacances avec 5 programmes d'activités sur l'année. Les activités sont présentées durant les midis de l'avant dernière semaine précédant les vacances. Les enfants émettent des choix en s'incrivant aux activités. Un affichage est fait avec les différents TAP par jour avec la liste des enfants inscrits. Le taux d'encadrement règlementaire pour les TAP est de 1 adulte pour 10 enfants de maternelle et de 1 adulte pour 14 enfants d'élémentaire. Pour les effectifs en TAP, par atelier, il y a une moyenne de 38 à 40 enfants en maternelle sur 4 ateliers proposés et de 65 enfants en élémentaire sur 5 ateliers.
- Madame Wargnies indique que le nombre d'encadrants sur le temps ALAE est de 1 adulte pour 10 enfants de maternelle et 1 pour 14 enfants en élémentaire.

La moyenne du nombre d'enfans frequentant l'ALAE est de 45 enfants le matin, 120 enfants le midi et 95 enfants le soir.

Coline Deregnaucourt, directrice du centre de loisirs de Paulhac dresse un bilan positif de cette deuxième période qui s'est déroulée des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël. Les enfants ont eu besoin d'une quinzaine de jours après les vacances pour se repérer, surtout les plus petits.

Les enfants de maternelle sont majoritairement encadrés par les mêmes animateurs durant toute la période, tous les jours de la semaine. Les activités se déroulent dans le bâtiment restaurant scolaire / salle de motricité et dans la cour de l'école dès qu'il fait beau. Les activités proposées sont : photo, grands jeux, atelier manuel, arti'cool, sculpture, BD, mandala, arts martiaux, papiers en mosaïques, scoubidou, tout l'anglais, bracelets brésiliens,...

Pour les élémentaires, les activités se déroulent dans le bâtiment ALSH ainsi qu'à la salle des fêtes. Les activités proposées sont : éveil musical, football, graines en folie, jeux en bois kapla, découverte de l'équilibre, découverte de la psychomotricité, atelier manuel, musique, sculpture, tournoi de jeux, papier recyclé, jeux extérieurs,...

Etaient également présents à cette réunion : Madame Pascale Petit, directrice de l'école Gérard Lang, Madame Muriel Delmas, enseignante, Mesdames Annie Papaix, Florence Auge et Nathalie Narducci , ATSEM à l'école Gérard Lang, Jean Pierre Azalbert, adjoint au maire et Lucie Laurent, conseillère municipale. Les familles étaient représentées par 22 parents.

• Un échange de questions-réponses avec l'ensemble des partenaires - a suivi les différentes interventions. Il a été rappelé que les élus de Paulhac sont à l'écoute des parents et des familles qui ont des interrogations. Il ne faut pas hésiter à les contacter par mail ou par téléphone.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des équipes enseignantes, LEC et le personnel municipal pour leurs implications diverses et variées envers les élèves de la commune.



LA MAIRIE ET LE PÈRE NOÊL,

Pour développer l'attachement à la lecture et permettre à nos enfants une ouverture sur le monde, la Municipalité est heureuse d'offrir avec le père Noël, un livre à chaque enfant de l'école publique à l'occasion des fêtes de fin d'année.



L'ÉQUIPE LEC: Directrice: Coline Deregnaucourt. Directrice adjointe: Amélie Gondal. Animateurs: Cristel Azevedo, Emilie Boulet, Remi Bourg, Laurianne Gibaud, Fatiha Guerrouaz, Nyota Houlbert, Anne marie Houlbert, Marie line Lalmi, Théo Laville, Sylvie Souque. Intervenant TAP: Lilie Perline (photo), Julie Dudek (sculpture), José Guttierez (arts martiaux), Joëlle Gratacap (Eveil Musical), Sylvain Gasnier (papier et mosaïque), Ramiro Arias (éveil musical)

BÂTIMENT ALSH

Le nouveau bâtiment ALSH a ouvert ses portes pour la rentrée scolaire 2013/2014 et tourne à plein régime. Les locaux donnent entière satisfaction aux enfants et à l'équipe d'animation de LEC. Ce bâtiment démontre que l'union fait la force. Paulhac, commune membre de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a pu ainsi bénéficier de la solidarité intercommunale.

PLANNING D'ACCUEIL RAM (communiqué de la C3G)

L'accueil prévu pour les assistants maternels des communes de MONTJOIRE et de PAULHAC aura lieu :

En alternance : un mardi sur deux à la salle des fêtes de Montjoire et un vendredi sur deux à la salle des fêtes de Paulhac - Horaires des accueils : 9h30 – 11h30

Afin d'informer au plus juste les parents sur l'offre de garde des assistants maternels de la Communauté de Communes, il est impératif que vous communiquiez à Laurence Souillac tout changement concernant vos disponibilités. *Téléphone/répondeur*: 05.62.79.26.87 - email : Isouillac@coteauxdugirou - Permanences administratives : mercredi matin : 9h à 12h ou jeudi après-midi : 13h30 à 17h30





DES GRANDES ECOLES A L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE

« Un vendredi de décembre, dans une belle école, une jolie rencontre : Pascale Petit, Directrice de l'école Gérard Lang »



Adolescente, je souhaitais être professeur des écoles mais un jour, à la fin du lycée, lorsque un choix de carrière arrive, un professeur de mathématiques me dissuade de m'engager dans l'enseignement en me brossant un portrait bien sombre du métier, en évoquant les enfants « terribles », les parents « jamais contents», les programmes « toujours en changement », Je change de cap, je rentre en classe préparatoire au concours des grandes écoles de commerce, je suis reçue à Paris, et par la suite je rejoindrai durant douze années, un grand groupe financier parisien.

Mais, mon désir d'enseigner étant toujours présent, je souhaite le réaliser et je me lance ce nouveau défi. Je passe le concours de professeur des écoles, je réussis. Finalement, je ne regrette pas d'avoir exercé d'autres métiers et développé d'autres compétences antérieurement. L'expérience de ces années me sert dans mon quotidien, tant auprès des enseignants, des enfants que des parents, car il faut être organisé, méthodique et gérer plusieurs situations en même temps.

Je réside dans un village où je suis impliquée dans la vie associative riche et multiple. Je participe pleinement



aux activités du CROL, association dont l'objectif est de créer du lien social au travers d'activités sportives et de loisir, et de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) où 20 familles ont signé un contrat d'engagement avec les agriculteurs locaux qui fournissent nos paniers de fruits et légumes bio. Ce principe permet au maraîcher d'avoir un revenu régulier rémunérant son travail bien plus justement que par le biais de la vente via la grande distribution. Pour les adhérents, outre la rencontre humaine, c'est la garantie de consommer des produits locaux, de saison et de qualité.

Durant plusieurs années j'ai été choriste dans le chœur Gospel «Mody Blues». Cette famille de voix toulousaine se produit à des fins caritatives et humanitaires (Bol de Mil, les enfants du Burundi, Mucoviscidose, InPact Autisme France etc ...) dans les églises et des lieux privilégiés de Toulouse (comme Saint-Pierre des Cuisines, la Halle aux grains, le Bascala de Bruguières etc ...)

En 2009, je prends la direction de l'école de Paulhac. Il y avait 120 élèves et à ce jour 156 petits paulhacois suivent l'enseignement de l'école publique du village. 2009, c'est l'année de la création de l'ALAE qui fonctionne dans l'école le matin, le midi et le soir et dont le but est d'assurer la continuité entre les temps scolaires et les temps de loisirs des enfants. Nouvelle équipe et nouvelle adaptation pour les enfants.

Riche année que 2010-2011. Les effectifs croissants en maternelle nécessitent la création d'une 6ème classe. Par ailleurs, l'équipe s'attelle à la réécriture du projet d'école, exigé par le Ministère pour chaque établissement. Il s'agit de faire un bilan des particularités de notre école, sur le plan pédagogique et fonctionnel, cerner les difficultés des élèves et tracer les objectifs des 3 années à venir. Ces axes du projet d'école s'inscrivent bien sûr dans le cadre des programmes nationaux qui précisent, pour chaque niveau, les compétences que les élèves doivent développer et acquérir. Pour les maternelles, les objectifs sont la socialisation, le langage, le nombre et le geste graphique. Ensuite, l'enfant entre en CP, au mois de septembre de l'année de son sixième anniversaire et durant cette période il acquiert les bases de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. En CE1, l'étude de la structure de la langue est un chantier d'apprentissage important (la grammaire, la conjugaison, l'orthographe); la structuration des nombres est posée jusqu'à 1000 et les élèves apprennent à poser additions et soustractions avec retenue.

À partir du CE2, CM1 et CM2, débute le «cycle des approfondissements» ; l'enseignement scientifique devient plus précis et la découverte du monde s'élargit à la France et au monde avec des enseignements en histoire, en géographie.

Durant l'année 2011, les enseignants ont également travaillé sur les plans de la future école avec Lucie Laurent et Jean-Pierre Azalbert ainsi que l'architecte et ont été ravis que certaines de leurs propositions aient pu être acceptées.

L'année 2011-2012 est marquée par les travaux de reconstruction et d'extension des locaux existants réalisés par la commune : l'école maternelle et le dortoir, l'école élémentaire et le restaurant scolaire, et par notre emménagement dans des algécos de septembre à février. Trop bruyants, mal chauffés, trop de coins et recoins et lorsqu'il a fait très froid en janvier 2012, il n'y avait que 8° à l'intérieur de ces modules. Nos écoliers ont été rapatriés dans la salle des fêtes et regroupés avec leur enseignant-référent. Durant une semaine les cours ont été interrompus et les enfants faisaient des jeux et des activités manuelles.

Février 2012, c'est l'embellie ! Grande mobilisation de la Mairie, des enseignants et des parents pour le grand déménagement. Il y avait un stock énorme à manipuler !!

Les enseignants ont réorganisé leur classe pendant les vacances de février et, à leur retour, les enfants découvrent leur magnifique nouvelle école. L'école Gérard Lang sera officiellement inaugurée par Monsieur Didier Cujives le 22/02/2013 en présence des enfants et des enseignants mais également des membres de la Famille de Gérard Lang, des plus hautes autorités et de très nombreux représentants des communes voisines. Ce sera pour tous ceux qui étaient présents un grand moment d'émotion partagée. Cette même année, une première à l'école de Paulhac, les CP, CE1 et CE2 partent au printemps en classe découverte à la base de Razisse (Tarn). Les enfants étaient ravis de faire du sport, de se dépenser car les travaux de l'école les avaient confinés dans un espace restreint. L'Amicale laïque et les parents ont assuré, en partenariat avec la commune pour le transport, le financement de cette sortie. L'objectif était que tous les enfants participent et nous avons constaté qu'ils étaient revenus plus soudés.

Surprise et inquiétude pour 2012/2013 : une 7ème classe, non prévue par la Mairie, est créée par le rectorat, ce qui engendre de nombreuses discussions et concertation avec la mairie, les parents et les enseignants car il manque cette classe «bâtie» dans la nouvelle école. Pas de solution ! Un préfabriqué est installé.

Mars 2013, voit l'arrivée de Mimo, Zé, Chetan et Yoko dans l'école pour une semaine et fait rêver les enfants. Le cirque de la famille Pacotille organise des ateliers, en collaboration avec les enseignants pour les maternelles. Pour les élémentaires, la jonglerie, l'équilibre, les clowneries sont au programme. Une expérience riche et joyeuse avec cet ancien instituteur qui a fait rêver les enfants et le tout s'est clôturé par un spectacle présenté aux parents et aux habitants.

2013/2014, grande année de la réforme des rythmes scolaires. Mairie, enseignants, parents d'élèves se concertent pour une nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire. Les 24 heures d'enseignement hebdomadaires sont répartis sur 9 demi-journées, y compris le mercredi matin. L'école se termine donc plus tôt le soir et l'ALAE est en charge de mettre en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) après la classe, sous formes d'ateliers.

A la rentrée, le nombre d'animateurs n'est pas suffisant pour permettre aux enfants de découvrir ces nouvelles activités dans de bonnes conditions. Inquiétude des parents, désorganisation et fatigue se font sentir chez les enfants. Beaucoup de temps s'enchaînent pour eux avec des référents et des consignes différentes dans un temps rythmé. A ce jour cette organisation est stable et plus sereine.

Notre projet phare pour cette année est la musique, domaine exploré chaque année bien sûr, mais que nous n'avions pas encore mis en priorité dans un projet annuel. Tous les élèves auront l'occasion d'aller à la Halle aux Grains, à Saint-Pierre-des-Cuisines et à la salle Alizé de Muret assister à des concerts de musique classique. Déjà en décembre, les élèves de la petite section de maternelle au CE1 ont assisté au «Carnaval des animaux » de Saint-Saëns, qui leur a fait découvrir le timbre des différents instruments de l'orchestre, au travers de la représentation sonore d'animaux. La thématique de nos projets est la même sur toute l'école pour un travail collectif et collaboratif, et un pont se fait entre toutes les classes, des plus petits aux plus grands pour un aboutissement commun.

En tant qu'enseignants, nous nous devons de garantir à tous les enfants l'égalité des chances à travers les programmes enseignés et d'apporter des réponses différenciées aux difficultés d'apprentissage de certains et notre challenge permanent est d'assurer la réussite de tous les élèves. Le travail d'équipe de réflexion sur les progressions d'apprentissage, d'harmonisation des pratiques, de suivi des élèves, est indispensable pour mener à bien ces missions exigeantes. La volonté de mettre en place des projets riches et motivants en est un vecteur et c'est pourquoi j'y suis très attachée.

Vous le voyez, la vie de l'école de Paulhac est bien mouvementée depuis quelques années. Mais la qualité du travail engagé par les enseignants au quotidien, l'engagement et la capacité de concertation constructive des différents acteurs (Mairie et personnel communal, LEC, école), font que l'école de Paulhac est un lieu où les élèves bénéficient de très bonnes conditions d'apprentissage et où j'ai toujours autant de plaisir à travailler.



CCAS DE PAULHAC

Le C.C.A.S. du village accueille et accompagne dans le domaine de l'action sociale. Il intervient auprès des habitants en difficulté, des personnes âgées ou handicapées. Il aide, dans la confidentialité et le respect, à subvenir ponctuellement aux besoins de première nécessité et favorise l'autonomie et l'insertion sociale des personnes.



<u>L'Equipe de Paulhac</u>: Josette Auriol, Viviane Léger, Alain Font, Henri Marian et les membres relais du village: Françoise Marian, Guy Germain et Henri Benoît - sont là pour vous aider. N'hésitez pas à les contacter!

DEMANDE D'AIDE SOCIALE (QUELQUES CHANGEMENTS):

Les usagers ayant une demande sociale à faire, doivent se rendre ou contacter la Maison Des Solidarités (MDS) - chemin du bois de Saget - 31240 Saint-Jean pour la première fois.

Ils sont reçus sans rendez-vous par une assistante sociale, qui évalue la situation pour que leur demande soit traitée le plus rapidement possible par les assistantes sociales de leur secteur. Personne à contacter à la MDS par téléphone : Madame CORTYL ou son adjointe Madame BOU-CHEMTOUF au 05 34 25 50 55.

Les 2 assistantes sociales qui interviennent sur notre secteur sont Madame Bérengère BOCQUET et Madame LAFONT. Leur permanence se tient à la Mairie de Bessières tous les mardis et mercredis matin de 9 heures à 11

heures. N'hésitez pas à les contacter pour tout problème ou aides ponctuelles en tout genre.

RESTAURANT DU COEUR

Une antenne vient d'ouvrir au : 192, rue du Grand Pastellié à BESSIERES où vous pouvez vous rendre pour établir votre dossier si le besoin est présent.

Le CCAS de PAULHAC, en partenariat avec la Mairie a organisé une collecte de jouets au sein de l'école du 9 au 13 décembre 2013. Nous remercions, tout particulièrement, la Directrice, Madame PETIT, d'avoir accepté de réceptionner les jouets, ainsi que tous les parents et surtout les enfants qui ont accepté de donner certains de leurs jouets pour des petits copains qui n'ont pas la chance d'avoir la visite du Père Noël.

Une collecte sera effectuée le 6 février de 14h à 20h30 à la Mairie concernant seulement des produits de toilette pour les bébés et les adultes et des produits d'entretien. Nous comptons sur vous !

CONTRIBUEZ À LA RESTAURATION DES CLOCHES : FAITES UN DON À LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Municipalité s'est engagée dans un programme global de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption. Les travaux de restauration des cloches et l'éclairage par leds du clocher sont indispensables pour sauvegarder ce précieux patrimoine campanaire. Une remise en volée tournante à 360° des deux plus grosses cloches est également programmée conformément à leur conception initiale.

Le clocher comporte à ce jour, 12 cloches, dont 11 fondues par le Maître fondeur Louison en 1865. La plus ancienne, qui date de 1578, est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques. Cette opération permettra de valoriser non seulement notre église, mais également notre Commune toute entière en offrant un spectacle unique qui ravira petits et grands lors des événements particuliers qui seront accompagnés par leurs envolées. Afin de permettre à chacun de s'associer à cette opération de mécénat, d'un coût global de 51.390 € TTC, la Commune lance une campagne de souscription publique, par le biais de la Fondation du Patrimoine. Vous pouvez, si vous le souhaitez, y participer et bénéficier d'une réduction d'impôts significative.

LESS ACE IMID

<u>Pour les contribuables qui paient l'impôt</u> sur le revenu :

- Personnes physiques : une réduction d'impôt de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. (exemple : pour un don de 100€, la réduction est de 66€, et le coût réel est de 34€).
- Personnes morales (entreprises) : la réduction d'impôt est de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.
- Contribuables redevables de l'impôt sur la fortune : la réduction est de 75% du don, dans la limite de 50.000€.

Il sera distribué avant la fin du mois de janvier, dans toutes les boites à lettres de la commune, un document qui permettra à chacune et chacun de participer à cette exceptionnelle souscription.



LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES DU VILLAGE

LES ARTICLES SONT RÉDIGÉS PAR LES ANIMATEURS DES SECTIONS DE CRÉATISIASMES ET LES RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS.



ASSOCIATION CREATISIASMES La Créativité et les Enthousiasmes

Contact: 06.30.77.08.43

creatisiasmes-paulhac31@hotmail.fr

Le bureau Créatisiasmes :

Isabelle, Sophie, Maryse, Josette et

Jean-François

Nous tenons tout d'abord à remercier Pascal Huc pour son implication au cours de ces dernières années à la tête de l'association Créatisiasmes.

Cette année, l'association compte 4 sections actives : la Gym-cardio training, le Yoga, la Randonnée et la Country-Modern Line Dance. Faute de participants, l'activité Chant a été mise en sommeil pour cette saison. Une section Zumba est en projet pour la saison prochaine.

Nous sommes ouverts aux idées, alors, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez mettre en place une nouvelle activité au sein de Créatisiasmes.

SECTION GYM-CARDIO TRAINING

Animatrice : Muriel Dhouailly 05.61.84.61.50 / 06.61.58.38.52

Le body-training est toujours au rendez-vous et plus que jamais. Cette année nous sommes 43 filles hyper motivées, à nous retrouver tous les mardis de 20h30à à 21h30 à la salle des fêtes.

Cette fois, cher lecteur de ce bulletin, je vais te confier ce que j'aime dans ce cours "moi, Muriel, animatrice de gym-body-training.

J'aime le sourire et la bonne humeur constante des filles.

J'aime les blablablas du début, du milieu et de la fin du cours.

J'aime les moqueries de Juliette à mon encontre.

J'aime les visages crispés quand on fait des abdos.

J'aime les bavardages de Christelle qui me manqueront un certain jour.

J'aime mettre la musique à fond les manettes.



J'aime le grain de folie et les grimaces de Julia. J'aime la complicité des filles de Montjoire. J'aime les regards septiques à l'annonce d'une petite chorégraphie.

J'aime quand Séverine chante en anglais sur la musique. J'aime les compliments de Valérie et des autres.

J'aime les minutes de retard de Marie-Pierre.

J'aime les mouvements synchro de Céline.

J'aime partager le « bonheur de faire des pompes. »

J'aime voir sur les visages la satisfaction d'avoir passé un bon moment.

Voilà la liste pourrait être très longue mais c'est vrai, j'aime toutes ces petites choses qui font que l'on est un vrai groupe.

Je voudrais remercier toutes les filles qui viennent assister à mes cours depuis mes débuts, c'est-à-dire depuis 7 ans maintenant, les « anciennes » comme je les appelle. Mais aussi les nouvelles venues qui me font confiance et avec qui je passe toujours un bon moment. Je sais que beaucoup d'entre elles font de la publicité pour mes cours , ça fonctionne plutôt bien.

Je voudrais saluer aussi Pascal Huc qui a passé le relais de la présidence à Isabelle Murawski. Je le remercie du fond du cœur pour sa présence et son immense gentillesse.

Que cette année soit belle et bougez, bougez...tous les mardis de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes.

SECTION YOGA PAR MARIE BAKER

Contact : Josette Auriol au 05.61.84.25.59 ou jauriol@paulhac.fr

Pratique du yoga traditionnel, éveil de l'énergie grâce au travail sur le souflfle, postures, relaxation, concentration qui amènent vers la relaxation et la méditation. Pas de limite d'âge pour la pratique du Yoga.

Cours le mercredi soir à 19h15 et le vendredi matin à 10h15.

SECTION RANDONNÉE



Contact : Jean-François GARATIN 05.63.34.29.36 / 06.86.55.71.15

Lors de sa réunion annuelle le 7 décembre 2013, le club de randonnée a établi son calendrier de sorties pour l'année 2014. Ces sorties sont au nombre de 20.

Les randonnées d'une journée (16) se dérouleront dans le Tarn, la Haute-Garonne et le Gers.

Quatre sorties ont été programmées sur 2 jours, dans l'Aubrac, les Corbières, les Landes ainsi qu'à Sigean. La randonnée du Poutou aura lieu au mois de juin. La

date exacte sera fixée début Janvier.

Nous nous attachons à mettre en place des marches accessibles à toutes et à tous, qu'il s'agisse de la topographie du parcours ou de sa distance. Certains circuits sont étudiés pour proposer plusieurs longueurs suivant le choix des participants. Vous pouvez donc vous joindre à nous sans crainte quel que soit votre âge ou votre niveau. Pour les sorties sur 2 jours, nous choisissons des

lieux d'hébergement (en gîtes ou en hôtels) offrant une situation agréable pour un prix modéré.

L'adhésion au club (15 € par an) vous permet de participer, selon votre désir et vos disponibilités, à certaines ou à l'ensemble des randonnées proposées.

Les randonneurs de Paulhac vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

SECTION COUNTRY-MODERN LINE DANCE

Contact: Isabelle 05.34.26.10.25 ou 06.30.77.08.43 La saison 2013/2014 de l'atelier country - modern line dance a repris sous la direction d'Alain Hantisse, qui œuvre déjà à Verfeil et Léguevin. Ce double champion du monde nous fait partager sa passion tous les jeudis soirs à partir de 19h30.

Débutants : 19h30-20h45 - Novices : 20h45-22h00 Venez nous retrouver et danser avec nous.

ASSOCIATION CARACTÈRES - BIBLIOTHÈQUE, LUDOTHÈQUE



Contacts: Christelle Masoch (Présidente), Sandrine Bouche (Trésorière), Sandrine Sans (Vice Trésorière), Colette Dufresne (Secrétaire), Julia Dorembus (Vice Secrétaire). Tél: 06.76.36.29.03 -06.82.36.40.94 - asso.caracteres@paulhac.fr site: www-caracteres.blogspot.fr Cet espace vivant est dédié à notre passion commune que sont le livre et le jeu, mais aussi à la culture dans ses différents espaces de création et d'échanges...

- Le mercredi 17h-19h même pendant les vacances scolaires (sauf jours fériés)
- Le vendredi 17h-18h (hors vacances scolaires)
- Le samedi 10h-12h (sauf jours fériés)
- Ou sur rendez-vous ! Déplacements à domicile possibles...

ADHÉSION : familiale /an 15 euros. Prêt de 4livres/personne/mois & jeux (caution de 30 euros).

ADHÉSION offerte pour tout enfant de CP et à 10€ pour sa famille.

ASSOCIATION LY DANSE



Contact : 06.58.91.96.26 Ecole de Danse de Paulhac – Moderne Jazz & Classique

De 3 ans à l'adulte - le mardi soir - le mercredi aprèsmidi et le vendredi soir.

LY Danse vous souhaite une très heureuse année 2014.

ASSOCIATION VILLAGE, TERROIR, AMITIÉ (VTA)

Contact : delmas.jean-bernard@wanadoo.fr

Malgré un manque notoire de bénévoles, VTA a pu tout de même organiser son traditionnel Pot au feu avec l'aide de l' association de Montjoire " La roue carrée". Le 14 décembre pas moins de 160 convives ont participé à cette manifestation. Après la marche nocturne dans la forêt de Buzet et un apéritif revigorant, le repas fut très apprécié de tous. La soirée fut superbement animée par Carine qui a fait danser jeunes et moins jeunes jusqu'à une heure tardive. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et au bon déroulement de cette journée.

ASSOCIATION DE L'AMICALE LAÏQUE Contact : amicale.laique@paulhac.fr



Association de parents d'élèves bénévoles, nous soutenons les initiatives entreprises au sein de l'école de Paulhac. Par le biais des manifestations (cinéma, loto, carnaval, kermesse,...) ainsi qu'à l'aide des dons consentis des adhérents, nous finançons la majeure partie des activités périphériques organisées par les enseignants. Ainsi tous les enfants de l'école peuvent participer aux différentes sorties tout en minimisant l'effort financier demandé aux parents.

L'ensemble du bureau, vous souhaite une excellente année 2014 et remercie tous ceux qui soutiennent l'Amicale par leur contribution.

ASSOCIATION CLUB DE L'AMITIÉ



Contact : Présidente Solange Bottega : 06.61.87.67.73 Le 10 décembre a eu lieu l'assemblée générale du Club

de l'Amitié : le bureau a été réélu : **Président d'honneur :** Didier Cujives **Présidente :** Solange Bottega **Vice présidente :** Marlène Jeanjean **Secrétaire :** Marie-Claire Crosta

Secrétaire adjointe : Anne-Marie Darnes -

Trésorier : Michel Souquières **Trésorier adjoint :** Roger Darnes

Membres suppléants : Michel Alaux, Gabrielle Allasia, Lucien Beauville, Georgette Bersia, Louis Coden, Yvette Coden, Marius Coden, Marie-Rose Delord et Andréa Fur-

lanetto.

Activités et sorties prévues pour le 1er trimestre 2014 :

Dimanche 23 février : loto annuel

Dimanche 6 avril : Spectacles avec les Amis de la

Chanson »

Samedi 24 mai : Marche dans la forêt de Buzet

Jeudi 19 juin : sortie (à définir).

Nous attendons avec impatience tous les nouveaux adhérents à qui nous réserverons le meilleur accueil. Le Club de l'Amitié souhaite à l'ensemble des Paulha-

cois une excellente année 2014.

ASSOCIATION LUDISCÈNE



Ateliers Théâtre enfants-Ados et Troupe de théâtre Adulte

Contact : Patrick Augé - auge180@laposte.net

L'association Ludiscène souhaite à l'ensemble des Paulhacois une excellente année 2014.

associations





LE COMITE DES FÊTES

Contact : Jules Laqueche : 06 59 41 54 20 - comitédesfetesdepaulhac@gmail.com

Jules Laqueche, Jonathan Valverde, Romain Lattes, Amandine Capis, Marine Boronat, Adrien Gal et les 15 membres actifs qui permettent de mener à bien toutes les manifestations, vous souhaitent à tous une excellente année 2014 et vous remercient de participer aux manifestations organisées.

Pêle-mêle





Les enfants du RAM



Fête du 15 Août





état civil

Naissances

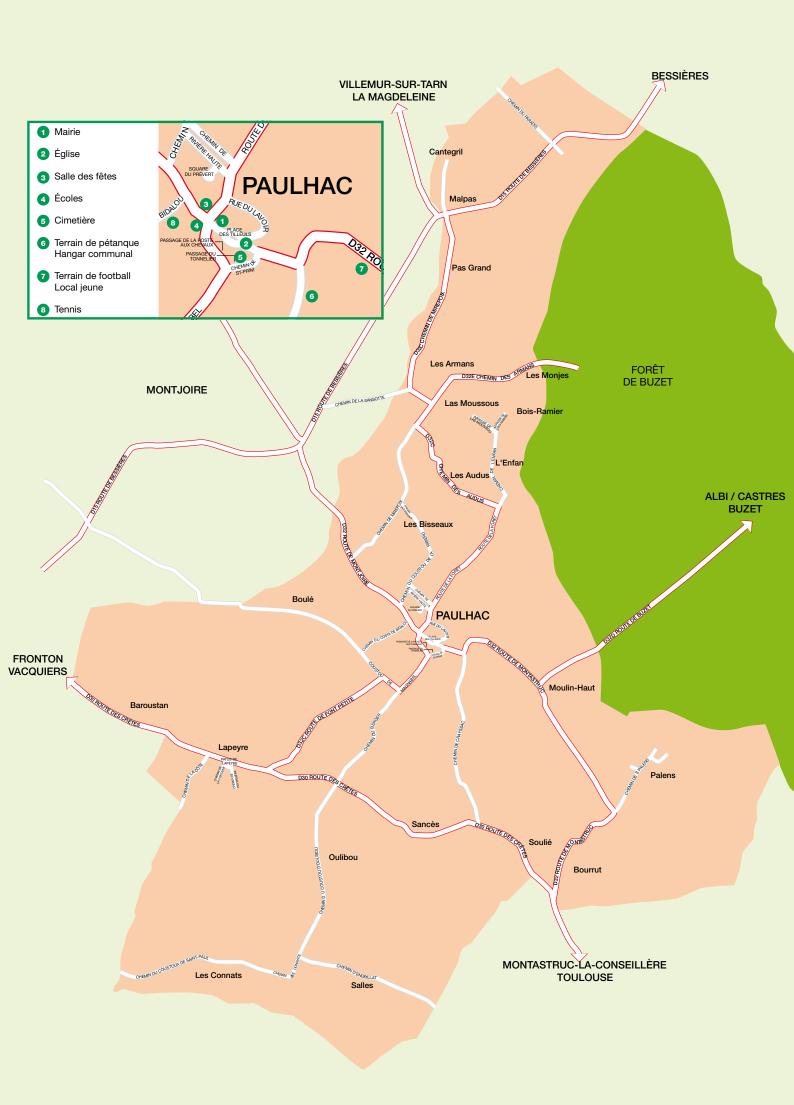
Izzie JALABERT AIGLEMONT	24/07/2013	TOULOUSE
Mila MAZZONELLO	28/07/2013	TOULOUSE
Maréva Loanne Emilie ABAS	05/08/2013	LAVAUR
Enéa Julia MANCEAU	22/08/2013	TOULOUSE
Aubin Nathanaël AKERMANN	02/10/2013	TOULOUSE
Ethan Malcolm SCEMAMA	07/10/2013	SAINT-JEAN
Lina ALIAOUI MIRAUX	18/11/2013	TOULOUSE
Anna MARTIN GILBERT	26/11/2013	SAINT-JEAN

Mariages

Thierry YONG et Corinne ALLASIA	21/07/2012	PAULHAC
Matthieu VONTHRON et Camille-Marie RICARD	28/07/2012	PAULHAC
Michel BESSIERES et Cindy VARENNE	11/08/2012	PAULHAC
Michaël BIRBET et Mathilde PARRA	25/08/2012	PAULHAC
Alex ROMERO et Catherine AMPEN	12/12/2012	PAULHAC
Philippe LARROQUE et Marie-Pierre CHARBONNEL	29/12/2012	PAULHAC

Décès

Claude PELLÉ	08/07/2013	TOULOUSE
Christian VAISSIERE	02/09/2013	PAULHAC







HÔTEL DE VILLE - 1 place des Tilleuls - 31380 PAULHAC Tél. : 05 61 84 25 30 - Fax : 05 61 84 34 55 mairie@paulhac.fr - www.paulhac.fr